



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges
38 330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges
38330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 31 mai 2023

SAS BBM & Associés

Jean-Philippe BRET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	23 720	14 212	9 508	10 210	702	6.88
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	57 240		57 240	57 240		
	Constructions	1 137 038	569 407	567 632	632 787	65 155	10.30
	Installations techniques Matériel et outillage	235 552	181 050	54 502	25 100	29 402	117.14
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	32		32	32			
Prêts							
Autres	233 948		233 948	2 338	231 611	NS	
Total I	1 687 531	764 669	922 862	727 706	195 156	26.82	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	1 377		1 377	2 245	868	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 412 386	4 560	1 407 826	631 812	776 014	122.82
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	278 959		278 959	102 944	176 016	170.98
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	720 466		720 466	1 357 835	637 369	46.94	
Charges constatées d'avance (2)	529 893		529 893	283 183	246 710	87.12	
Total II	2 943 081	4 560	2 938 521	2 378 019	560 503	23.57	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 630 612	769 229	3 861 384	3 105 725	755 659	24.33	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	1 011 188		947 584		63 605	6.71
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	49 772		63 605		113 376	178.25
	Situation nette (sous total)	961 417		1 011 188		49 772	4.92
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement			1 655		1 655	100.00
	Provisions réglementées						
	Total I	961 417		1 012 843		51 427	5.08
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	102 007				102 007	
	Provisions pour charges	93 282		214 300		121 018	56.47
	Total III	195 289		214 300		19 011	8.87
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	439 232		498 225		58 993	11.84
	Emprunts et dettes financières diverses			10 565		10 565	100.00
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	838 387		447 756		390 631	87.24
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	194 791		162 743		32 048	19.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	110 307		127 317		17 010	13.36
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	1 121 960		631 975		489 986	77.53
	Total IV	2 704 678		1 878 582		826 096	43.97
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 861 384		3 105 725		755 659	24.33

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 582 717 1 246 607

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 754 744				1 754 744	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens			1 134 118		1 134 118	100.00
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	738 181		949 145		210 964	22.23
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	281 035		479 083		198 048	41.34
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	286 536				286 536	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	64 885		239 778		174 893	72.94
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	165 191		20 601		144 590	701.86
Total I	3 290 572		2 822 725		467 847	16.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			714 968		714 968	100.00
Variation de stock		868	2 245		3 112	138.66
Autres achats et charges externes	1 214 837		813 831		401 006	49.27
Aides financières	80 943				80 943	
Impôts, taxes et versements assimilés	73 095		79 827		6 732	8.43
Salaires et traitements	734 264		632 052		102 213	16.17
Charges sociales	315 070		271 078		43 991	16.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	88 819		84 590		4 229	5.00
Dotations aux provisions			54 312		54 312	100.00
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	872 636		84 755		787 881	929.60
Total II	3 380 532		2 733 169		647 363	23.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	89 960		89 555		179 515	200.45

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	6 307				6 307	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 840		3 840	100.00
Total III	6 307		3 840		2 468	64.27
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	4 512		15 006		10 494	69.93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	4 512		15 006		10 494	69.93
2. Résultat financier (III-IV)	1 795		11 166		12 961	116.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	88 165		78 389		166 554	212.47
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	31 902		8 135		23 767	292.14
Sur opérations en capital	8 155		1 825		6 330	346.85
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	40 057		9 960		30 097	302.16
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 664		24 436		22 772	93.19
Sur opérations en capital			310		310	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	1 664		24 745		23 081	93.28
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	38 393		14 785		53 178	359.68
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	3 336 936		2 836 525		500 412	17.64
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 386 708		2 772 920		613 788	22.14
5. EXCEDENT OU DEFICIT	49 772		63 605		113 376	178.25

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association a pour objet social la gestion de la ligue sportive de handball de la région Auvergne Rhone Alpes.

Parmi ses sources de financement, elle perçoit des subventions de la fédération nationale de handball et des instances publiques (région, département).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 210		3 510
TOTAL			
Terrains	57 240		
Constructions sur sol propre	859 455		
Installations générales agencements aménagements des constructions	270 396		13 484
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 614		24 876
Installations générales agencements aménagements divers	40 991		
Matériel de transport	17 900		31 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	148 082		
TOTAL	1 402 678		69 860
Autres titres immobilisés	32		
Prêts, autres immobilisations financières	2 338		231 611
TOTAL	2 370		231 611
TOTAL GENERAL	1 425 258		304 981

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			23 720	23 720
TOTAL				
Terrains			57 240	57 240
Constructions sur sol propre		6 296	853 159	853 159
Installations générales agencements aménagements constr.			283 880	283 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 490	33 490
Installations générales agencements aménagements divers			40 991	40 991
Matériel de transport		17 900	31 500	31 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 511	129 572	129 572
TOTAL		42 707	1 429 831	1 429 831
Autres titres immobilisés			32	32
Prêts, autres immobilisations financières			233 948	233 948
TOTAL			233 980	233 980
TOTAL GENERAL		42 707	1 687 531	1 687 531

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 000	4 254	42	14 212
TOTAL				
Constructions sur sol propre	327 198	44 652		371 850
Installations générales agencements aménagements constr.	169 866	27 691		197 557
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 979	15 050		23 029
Installations générales agencements aménagements divers	37 461	926		38 387
Matériel de transport	17 900	950	17 900	950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	127 148		8 463	118 684
TOTAL	687 552	89 269	26 363	750 457
TOTAL GENERAL	697 552	93 523	26 405	764 669

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 254				
Constructions sur sol propre	44 652				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	27 691				
Instal.techniques matériel outillage indus.	15 050				
Instal.générales agenc.aménag.divers	926				
Matériel de transport	950				
TOTAL	89 269				
TOTAL GENERAL	93 523				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	947 584		63 605		1 011 188
Excédent ou déficit de l'exercice	63 605		113 376-		49 772-
Situation nette	1 011 188		49 772-		961 417
Subventions d'investissement	1 655		5 645	7 300	
TOTAL I	1 012 843		44 127-	7 300	961 417

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	214 300		19 011	102 007	93 282
Autres provisions pour risques et charges				102 007-	102 007
TOTAL	214 300		19 011		195 289

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 690		13 130		4 560
TOTAL	17 690		13 130		4 560
TOTAL GENERAL	231 990		32 141		199 849
Dont dotations et reprises d'exploitation			32 141		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	233 948	233 948	
Clients douteux ou litigieux	4 560	4 560	
Autres créances clients	1 407 826	1 407 826	
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 822	4 822	
Taxe sur la valeur ajoutée	202	202	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 586	15 586	
Débiteurs divers	258 049	258 049	
Charges constatées d'avance	529 893	529 893	
TOTAL	2 455 187	2 455 187	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	439 357	58 844	221 731	158 782
Fournisseurs et comptes rattachés	838 387	838 387		
Personnel et comptes rattachés	90 321	90 321		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 257	102 257		
Autres impôts taxes et assimilés	2 213	2 213		
Autres dettes	16 782	16 782		
Produits constatés d'avance	1 121 960	1 121 960		
TOTAL	2 611 278	2 230 765	221 731	158 782
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 440			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	82 821
Autres créances	178 322
Total	261 143

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	249
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 410
Dettes fiscales et sociales	140 901
Total	234 560

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	529 893
Total	529 893
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 121 960
Total	1 121 960

Les charges constatées d'avances sont composées principalement de :

- Licences : 461 K€
- Mutations : 43 K€
- Affiliations : 20K€

Les produits constatés d'avance sont composés principalement de :

- Licences : 850 K€
- Mutations : 117 K€
- Affiliations et cotisations : 67 K€
- Engagements : 60 K€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	13
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 477 euros au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charges est comptabilisé pour 93 282€ en clôture dont une reprise de 19 011 € au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	15 206
45 à 54 ans	11 à 20 ans	33 891
35 à 44 ans	21 à 30 ans	42 171
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 014
Engagement total		93 282

Hypothèses de calculs retenues

Année de calcul : 2022
Taux d'actualisation : 2 %
Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
Convention collective : Cport
Initiative du départ : salarié
Table de mortalité : TV 88/90
Age de départ : 62 ans
Taux de charges sociales : 60 %